

NOM :

**EXAMEN ARBITRE REGIONAL  
QUESTIONNAIRE COMMUN AUX TROIS ARMES**

- 1 - Un tireur, qui a bénéficié de 3 minutes d'arrêt pour une blessure :
- pourra utiliser les 7 minutes restantes lors d'un autre arrêt
  - ne pourra plus demander un arrêt pour la même blessure
  - pourra demander un nouvel arrêt pour la même blessure si ce n'est pas dans le même match
- 2 - La mise en garde, au commencement de la minute supplémentaire, se fait :
- à l'endroit où le combat s'est arrêté après le temps réglementaire.
  - dans la partie de terrain du tireur vainqueur du tirage au sort
  - au milieu de la largeur de piste, sur les lignes de mise en garde
- 3 - Entre deux matchs d'élimination directe, le temps de repos, pour un tireur est de :
- une minute
  - cinq minutes
  - dix minutes
- 4 - En exécutant une flèche en bordure de piste, le tireur A bouscule le tireur B. Le tireur B sort de la piste :
- le tireur A avance d'un mètre et le tireur B se remet à distance
  - le tireur B ne reçoit aucune sanction
  - le tireur B reçoit un carton jaune et recule d'un mètre
- 5 - Le fait de saisir, avec la main non armée, une partie quelconque de l'équipement est sanctionné par :
- un carton jaune et l'annulation de la touche éventuellement portée
  - un carton rouge et l'annulation de la touche éventuellement portée
  - un carton noir
- 6 - Les sauts, lors d'un combat, dans une épreuve de jeunes :
- sont sanctionnés d'un carton jaune
  - ne sont pas sanctionnés
  - sont sanctionnés d'un carton rouge
- 7 - A l'intérieur de la coquille, le système de branchement est libre, mais :
- il n'y a pas d'obligation particulière concernant le débranchement
  - doit avoir une dimension précise
  - un système de sécurité empêchant le débranchement en cours de match est obligatoire
- 8 - Si un cas fortuit risque de prolonger la poule et perturber le déroulement de l'épreuve :
- l'arbitre ne peut pas changer l'ordre des matchs et doit attendre la fin de l'incident
  - l'arbitre peut changer l'ordre des matchs sans aucun avis
  - l'arbitre peut changer l'ordre des matchs avec l'accord du Directoire Technique.
- 9 - Le combat rapproché est autorisé :
- au fleuret et au sabre seulement tant qu'il n'y a pas eu de contact entre les coquilles.
  - uniquement à l'épée tant qu'il n'y a pas eu de corps à corps
  - à toutes les armes, aussi longtemps que les tireurs peuvent se servir de leurs armes et que l'arbitre peut continuer à suivre l'action.
- 10 - Définition de la parade :
- action offensive pour empêcher l'attaque de toucher
  - action défensive faite avec l'arme pour empêcher une action offensive de toucher
  - action défensive exécutée en marchant ou se fendant

**NOM :**

- 11 - Lorsqu'il y a deux assesseurs et que les tireurs tirent à l'arme électrique :
- l'arbitre décide seul de la validité de la touche. Il peut prendre conseil auprès des assesseurs
  - un des deux assesseurs indique à l'arbitre à qui donner la touche.
  - l'arbitre accorde la touche suite à la décision des trois personnes présentes
- 12 - Lorsqu'un tireur dépasse son adversaire, mais reste sur la piste :
- l'arbitre arrête le combat et remet les adversaires à la place qu'ils occupaient avant le dépassement
  - l'arbitre arrête le combat et remet les adversaires en garde à leurs lignes de mise en garde
  - le tireur qui a subi le dépassement se met où il veut et son adversaire se replace à la distance
- 13 - Au cours d'un match, l'arme d'un tireur s'avère défectueuse :
- l'arbitre lui donne un carton jaune et lui fait changer l'arme
  - l'arbitre lui fait changer d'arme sans lui donner de sanction
  - l'arbitre lui donne un carton rouge
- 14 - Au cours d'un match, un tireur abandonne la piste pour aller chercher son entraîneur car il n'est pas d'accord avec l'arbitre :
- l'arbitre le déclare perdant du match
  - l'arbitre lui donne un carton rouge
  - l'arbitre lui donne un carton jaune
- 15 - En cas de blessure dans le relais suivant la demande de changement :
- le capitaine d'équipe ne peut pas annuler le remplacement
  - le capitaine d'équipe peut annuler le changement
  - l'arbitre autorise ou refuse le changement
- 16 - Lorsqu'il y a corps à corps, c'est à dire lorsque les deux adversaires sont en contact :
- le combat est arrêté par l'arbitre
  - le combat est arrêté au fleuret et au sabre, mais pas à l'épée
  - les tireurs, aux trois armes, sont sanctionnés par un carton jaune
- 17 - L'arbitre appelle les tireurs sur la piste et l'un des deux arrive avec tout son matériel sous le bras et sans pantalon :
- l'arbitre attend que les deux tireurs soient prêts pour le match
  - l'arbitre donne un carton jaune au tireur fautif
  - l'arbitre surveille le tireur qui doit s'habiller devant lui pour contrôler son matériel
- 18 - Pour rompre, l'escrimeur dispose, sans franchir la limite arrière des 2 pieds, d'une longueur totale de :
- 7 mètres
  - 6 mètres
  - 5 mètres
- 19 - Lors d'une remise en garde après un corps à corps :
- le tireur ayant provoqué le corps à corps reste à sa place et l'autre tireur se met à distance
  - les tireurs doivent reculer d'une distance égale pour reprendre la distance de garde
  - le tireur ayant subi le corps à corps reste à sa place et l'autre tireur se met à distance
- 20 - La durée du combat, dans un match pour les minimes est de :
- 3 minutes en poule et 3 x 3 minutes dans le tableau avec 1 minute de repos
  - 3 minutes en poule et 2 x 3 minutes dans le tableau avec 1 minute de repos
  - 4 minutes en poule et 2 x 3 minutes dans le tableau avec 1 minute de repos
- 21 - Un arbitre est-il autorisé à faire changer les tireurs de côté, s'il s'aperçoit qu'un des tireurs fait usage de son bras non armé :
- oui
  - non
  - oui, s'il y est autorisé par le directoire technique
- 22 - Après que le tireur soit sorti latéralement de la piste des deux pieds, l'appareil indique un coup double :
- l'arbitre accorde les deux touches
  - l'arbitre annule les deux touches
  - l'arbitre compte la touche du tireur resté sur la piste